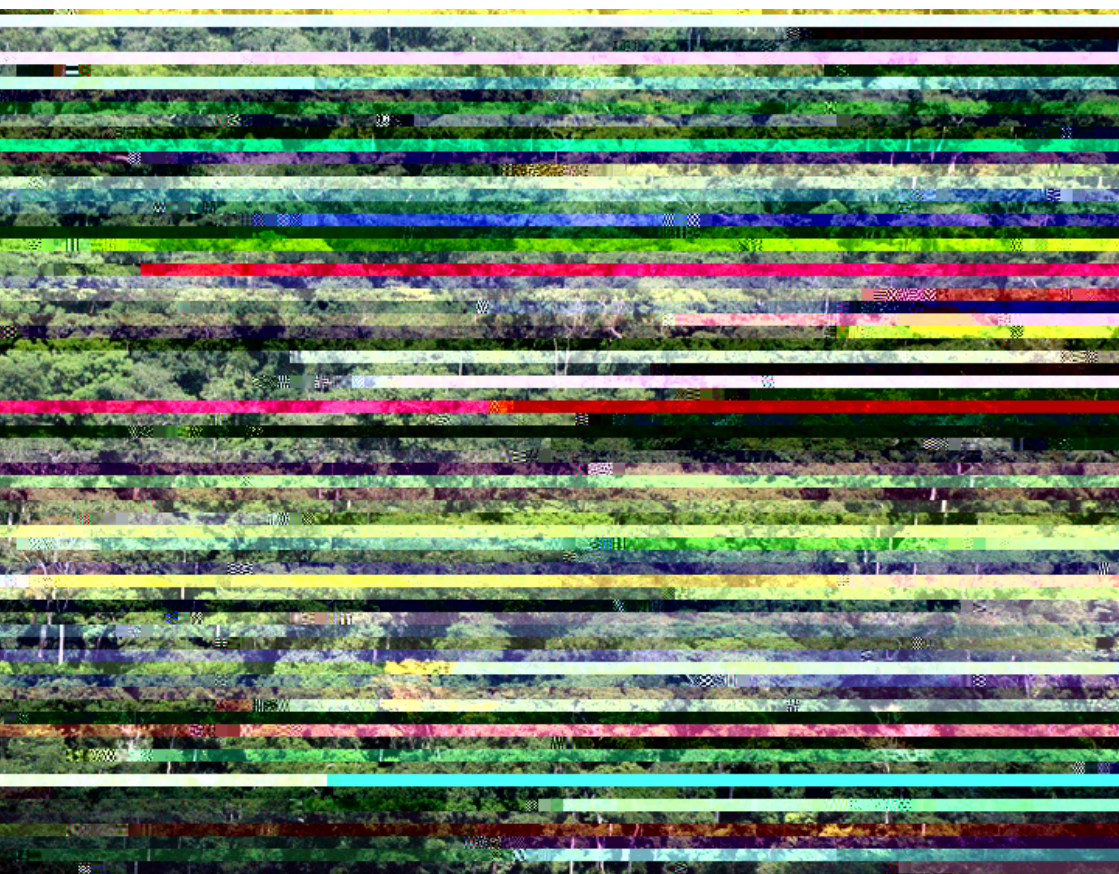




Expérience et leçons apprises du Cameroun en matière d'élaboration du Readiness Preparation Proposal (R-PP) dans le cadre de l'initiative REDD+

Janvier 2015



Ce document est une publication de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, Programme Cameroun en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable.

La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'UICN sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN.

Le présent ouvrage a pu être publié grâce à un soutien financier du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) dans le cadre du Projet « Appui à la participation multi-acteurs au processus REDD+ », et du Ministère des Affaires Etrangères du Royaume de Danemark (DANIDA) dans le cadre du projet « Towards Pro Poor REDD+ ».

Publié par : UICN - Programme Cameroun, Yaoundé, Cameroun

Droits d'auteur : © 2015 Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources / Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable.

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du [des] détenteur[s] des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée.

La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du [des] détenteur[s] des droits d'auteur.

Citation : UICN/MINEPDED (2015a). Expérience et leçons apprises du Cameroun en matière d'élaboration du Readiness Preparation Proposal (R-PP) dans le cadre de l'initiative REDD+, Yaoundé, Cameroun. 43 pages.

Disponible auprès de : UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)
B.P. 5506 Yaoundé, Bastos
Tél +237 222 21 64 96 / Fax +237 222 21 64 97
Email : cameroun@iucn.org
Web : www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/cameroun/

Comité de rédaction :

Pr Roger NGOUFO, Géographe – Environnementaliste, Directeur du CEW (membre de l'UICN)

Pr Joseph Armathé AMOUGOU, Point Focal de la CCNUCC, MINEPDED

Remi JIAGHO, Chargé de Programme, UICN - Cameroun

ZXX` 'f" Žf f•" — † •'•† ‹ f Ž † á ... † " — ‹ f ' —
† — Žf• † † ' " ± ' f " f — ‹ ' • • Žf ® ä

Table des matières

Préface par le Ministre de l'Environnement	4
Liste des abréviations et sigles.....	10
Résumé exécutif	1
Introduction	6
1. Contexte et justification de l'étude	6
2. Objectif	13
3. Résultats attendus	14
4. Méthodologie	14
Chapitre 1 - La phase préparatoire : entre incompréhensions avec les partenaires internationaux, réflexions stratégiques et dialogue initial	15
1. Historique et vision du Cameroun en matière de REDD	17
1.1. <i>Historique de l'engagement du Cameroun dans le processus REDD.....</i>	<i>17</i>
1.2. <i>Vision du Cameroun en ce qui concerne la REDD+ 18</i>	
1.3. <i>Conception du projet</i>	<i>21</i>
1.3.1. <i>Lesquisse du mécanisme institutionnel.....</i>	<i>21</i>
1.3.2. <i>Les consultations préliminaires.....</i>	<i>22</i>
2. Stratégies et options de dialogue initial	23
2.1. <i>Les parties prenantes au dialogue initial.....</i>	<i>23</i>
2.2. <i>Objet et méthodologie des consultations.....</i>	<i>24</i>
Chapitre 2 - Les rôles des différents acteurs dans la phase d'élaboration : la prise en main effective par des personnes ressources nationales.....	27
1. Le rôle des consultants nationaux.....	29

1.1.	<i>Le plan de consultation et de participation des parties prenantes.....</i>	30
1.2.	<i>Stratégie REDD+.....</i>	32
1.3.	<i>Niveau d'émission de référence national pour les forêts</i>	35
1.4.	<i>Systèmes nationaux de suivi forestier et d'information sur les garanties.....</i>	36
1.5.	<i>Quelles options pour le financement : financer les réformes tout en rémunérant les résultats.....</i>	37
2.	<i>La contribution des autres parties prenantes</i>	38

Chapitre 3 - La validation du R-PP : quelles exceptions pour ce processus final ?.....43

1.	<i>Le processus de validation au plan interne</i>	44
1.1.	<i>Structuration des ateliers nationaux et régionaux de validation</i>	44
1.2.	<i>Résultats des ateliers régionaux et nationaux de validation</i>	

Liste des abréviations et sigles

CCNUCC :	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
COMIFAC :	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CGF-REDD+:	Comité de Gestion des Fonds REDD+
DSCE :	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
EES :	Évaluation Environnementale et Sociale Stratégique
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCPF :	Forest Carbon Partnership Facility (Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier)
FLEGT :	Forest Law Enforcement, Governance and Trade
GES :	Gaz à Effet de Serre
GIEC :	Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution du Climat
GIZ :	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IEC :	Information, Éducation et Communication
MAPPAPY :	Méthodologie d'Approche Participative des Populations Pygmées
MDP :	Mécanisme pour un Développement Propre
MINADER :	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPDED :	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFOF :	Ministère des Forêts et de la Faune
MRV :	Measurement, Reporting and Verification System (Mesure, Notification et Vérification)
NR :	Niveau de Référence
NRE :	Niveau de Référence des Émissions

ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONU-REDD :	Programme de coopération des Nations Unies pour la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement
OSC :	Organisation de la Société Civile
PC :	Participants Comitee du FCPF
PSE :	Paiements pour services environnementaux
RCA :	République Centrafricaine
RDC :	République Démocratique du Congo
REDD :	Réduction des Émissions issues de la Déforestation et de la Dégradation des Forêts
REDD+ :	Réduction des Émissions issues de la Déforestation et de la Dégradation des Forêts, avec inclusion de la Gestion durable des forêts, de la Conservation des Forêts et de et l'accroissement des Stocks de carbone
R-PIN:	Readiness Plan Idea Note
R-PP:	Readiness Preparation Proposal (Plan de Préparation à la REDD)
SESA:	Strategic Environmental and Social Assessment
SIG :	Systèmes d'information géographique
TdR:	Termes de Référence
UICN :	Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Résumé exécutif

Suite à la validation par la Banque mondiale de son Readiness Plan Idea Note (R-PIN) en 2008, le Cameroun a été retenu parmi une vingtaine de pays bénéficiaires d'un appui financier de 200 000 dollars américains pour l'élaboration de son document Readiness Preparation Proposal (R-PP). Celui-ci ayant été, à son tour, validé par les bailleurs de fonds, l'expérience du Cameroun constitue désormais une référence utile pour les autres pays engagés dans le processus. L'objectif de ce travail est de documenter l'expérience de ce pays et les leçons apprises, dans l'optique d'élaborer une directive sous-régionale en la matière. Le processus d'élaboration du R-PP du Cameroun s'est déroulé en trois phases essentielles : la phase préparatoire, la phase d'élaboration proprement dite et la phase de validation. La phase préparatoire est d'une grande importance. En effet, une préparation minutieuse garantirait au processus l'essentiel de ses chances de succès. A contrario l'inverse justifierait un scénario de chaos. Tirant profit de l'historique et de la vision du Cameroun en matière de REDD+, cette phase a permis de mettre sur pied un mécanisme institutionnel et d'amorcer des consultations préliminaires multi-acteurs. Outre la coordination assurée par le MINEPDED, la structure institutionnelle retenue comprend un organe décisionnel au niveau national (le comité de pilotage) et un organe opérationnel (le Secrétariat Technique). La formulation du R-PP doit être inclusive, transparente et responsable, toutes choses qui nécessitent, dès le départ, un partage d'informations et des discussions intenses. C'est cette stratégie qui a été privilégiée, de manière à construire un capital de confiance entre tous les acteurs (secteurs public et privé, société civile, populations) et à appuyer leur capacité à participer activement et efficacement au processus. Dans la phase d'élaboration proprement dite du R-PP, l'administration,

après une phase d'incompréhension avec les bailleurs de fonds a eu recours exclusivement aux consultants nationaux et à d'autres acteurs locaux, notamment ceux de la Société Civile pour faire démarrer les actions. Ces consultants nationaux, travaillant sur une base volontaire, se sont mis au travail et, progressivement les résultats ont été produits et appréciés. La validation du R-PP, quant à elle, s'est déroulée en deux temps. Tout d'abord, au plan interne, avec des consultations régionales permettant de compléter certaines informations. Ensuite, au plan externe, avec la validation du document sous réserve de certaines modifications, par le Participants Comitee (PC) du F,8qx5[((PCI tde3cipants)0.7(Comitee)]TJ E/TT1 1 Tn85e

Tableau 1 : synthèse des leçons apprises de l'expérience camerounaise

Composante R-PP	Approches, méthodologies utilisées ou à utiliser	Résultats obtenus	Quelles leçons apprises ? Que peut-on recommander comme approche appropriée pour avoir de bons résultats dans cette composante ?
Composante 1 : Organisation & consultation	<ul style="list-style-type: none"> t Cartographie des parties prenantes t Sensibilisation, partage d'information, discussions à travers des ateliers multi-acteurs 	La participation de la société civile est évaluée à 60%, celle des femmes à 25%, celle des peuples autochtones à 7% et celle du secteur privé à 1%.	<p>Leçon :</p> <p>La formulation du R-PP doit être inclusive, transparente et responsable, toutes choses qui nécessitent, dès le départ, un partage d'informations et des discussions sérieuses.</p> <p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> t Mettre davantage d'accent sur la communication avec les acteurs les plus vulnérables (femmes, peuples autochtones) ; t Renforcer les capacités des OSC et du secteur privé pour un dialogue de proximité t Valoriser d'autres techniques de consultation des parties prenantes telles que la MAPPAPY.
Composante 2 : Préparation de la stratégie REDD	<ul style="list-style-type: none"> t Approche multisectorielle, intégrée et partenariale, mettant en avant tous les secteurs de développement ; t La stratégie est basée sur deux catégories d'options : les options sectorielles et les options transversales 	<p>Identification des tendances d'utilisation des terres</p> <p>Reconnaissance des facteurs directs et indirects de la déforestation</p> <p>Identification des grandes options stratégiques</p>	<p>Leçon :</p> <p>Le mécanisme REDD+ doit prendre en compte aussi bien les options sectorielles (agriculture, agro industries, l'élevage, l'énergie etc.) que les options transversales (aménagement du territoire, gouvernance)</p> <p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> t Mettre l'accent sur les politiques foncières. l'incertitude sur les droits de propriété et l'accès aux terres forestières est potentiellement un obstacle à la mise en œuvre de la stratégie REDD t Identifier les projets pilote potentiels dans plusieurs zones du pays

Composante R-PP	Approches, méthodologies utilisées ou à utiliser	Résultats obtenus	Quelles leçons apprises ? Que peut-on recommander comme approche appropriée pour avoir de bons résultats dans cette composante ?
Composante 3 : Élaboration du Niveau d'émission de référence national pour les forêts et/ ou d'un niveau de référence national pour les forêts	Prise en compte des spécificités des différentes zones agro-écologiques mettant ainsi en exergue le niveau infranational lors de l'établissement du NR et du NRE.	Meilleure appropriation au plan national Valorisation des connaissances acquises en matière de gestion des forêts	<p>Leçon :</p> <p>Le scénario de référence devrait prendre en compte la déforestation et la dégradation des forêts mais aussi les efforts de conservation et d'augmentation des stocks de carbone à l'échelle nationale</p> <p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> t S'accorder sur les définitions des forêts en tenant compte des spécificités nationales t Répertorier les données existantes d'inventaire forestier, de cartographie et de télédétection t Recenser les initiatives existantes
Composante 4 : Conception de systèmes nationaux de suivi forestier et d'information sur les garanties	t Démarche prévue en 4 étapes comprenant l'identification des différentes classes de formations forestières et d'utilisation du sol par zone agro-écologique, la détermination et la cartographie des		

Composante R-PP	Approches, méthodologies utilisées ou à utiliser	Résultats obtenus	Quelles leçons apprises ? Que peut-on recommander comme approche appropriée pour avoir de bons résultats dans cette composante ?
Composante 5 : Calendrier et budget	<ul style="list-style-type: none"> t Diversification des sources de financement ; t Mobilisation des ONG internationales pour la recherche de financement 	Plusieurs sources de financement déjà mobilisées	Il est important d'identifier, de manière transparente, tous les financements existants Nécessité de partenariat secteur public/secteur privé pour le financement
Composante 6 : Conception d'un cadre de suivi – évaluation	<ul style="list-style-type: none"> t Combinaison des résultats de deux approches : un suivi et évaluation du processus et un suivi et évaluation au regard des objectifs et produits préalablement fixés ; t Mise en place d'un manuel de suivi-évaluation 	Conception d'une matrice de suivi mentionnant les composantes concernées, les périodes, les indicateurs	Déterminer les niveaux de suivi et les fréquences Prévoir des modalités pour rendre publics les résultats de suivi

Introduction

1. Contexte et justification de l'étude

Les forêts africaines -qui couvrent plus de 635 millions d'hectares et représentent 16 % des forêts de la planète – font l'objet d'une attention croissante, en raison de leur potentiel mais aussi en raison des menaces auxquelles elles font face. Le Cameroun constitue l'un des pays de l'Afrique centrale dotés d'un important potentiel forestier. Sur le plan de la superficie, ce pays compte environ 20 millions d'hectares de forêts et renferme un potentiel exploitable d'environ 750 millions de m³ ; Sur le plan de la biodiversité, il est classé au 5ème rang africain, avec 16 à 17 % des phanérogames, 44 à 52 % des ptéridophytes et 6% des espèces vertébrées du monde. (www.riddac.org/document/doc/cm-planforestier.doc).

La FAO, à la demande de ses états membres, surveille régulièrement les forêts du monde, ainsi que leur aménagement et leurs usages, par le biais du Programme d'évaluation des ressources forestières. L'estimation FAO bien que pas précise, semble être la plus exhaustive actuellement disponible. Vu l'absence de données nationales actualisées et fiables, l'estimation du changement dans le cadre des rapports FAO,

Tableau 2 : Evolution de la superficie des forêts du Cameroun de 1990 à 2010

des services environnementaux fournis par les forêts : maintien de la biodiversité, limitation de l'érosion des sols, régulation de l'approvisionnement en eau (Terra Nova, 2011).

Le Cameroun n'échappe pas à cette évolution. Ici, comme ailleurs, les forêts se dégradent de jour en jour au Cameroun, du fait des diverses menaces et des pressions qu'elles subissent. Les menaces directes sont liées à l'expansion des pratiques agricoles non durables, à l'utilisation du bois

L'historique du processus REDD+ mérite d'être retracée .

réduction des gaz à effet de serre à l'échelle mondiale et donc aucune diminution du risque d'un changement climatique catastrophique.

6 Des systèmes tels que le FLEGT essaient d'améliorer considérablement la gouvernance forestière. Mais à cause des sommes d'argent importantes promises par le REDD, les groupes intéressés essaient déjà d'obtenir le contrôle des forêts et entravent ainsi les efforts faits pour améliorer la gouvernance forestière. Pourtant, sans une amélioration de la gouvernance forestière, les systèmes visant à réduire la déforestation sont voués à l'échec.

En dépit de ces difficultés, bien que les discussions de l'ONU sur le climat se poursuivent, la Banque mondiale a instauré un Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) et un Programme d'investissement pour la forêt (FIP) destinés à financer l'élaboration et la mise en œuvre de projets REDD à l'échelle nationale. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ont également lancé l'initiative UN-REDD pour faire avancer le processus en l'absence d'un accord international. Enfin, plusieurs projets locaux de préservation des forêts et de forêts communales se présentent comme des « projets REDD » et vendent ou cherchent à vendre des crédits de compensation des émissions de carbone.

On comprend pourquoi la gestion durable et la conservation des forêts préoccupent, de plus en plus, l'humanité entière. L'accord de Copenhague de décembre 2009 reconnaît la nécessité de diminuer les émissions émises par le processus de déforestation. Toutefois, aucun objectif quantifié n'a été fixé. Les pays développés se sont engagés, sans pouvoir le respecter,

à fournir 30 milliards de dollars pour la période 2010-2012
aux pays en développement afin de financer les actions pour

est d'éviter la déforestation. A terme, il s'agit de lutter contre les impacts négatifs du changement climatique, de maintenir les services environnementaux fournis par les forêts (biodiversité, limitation de l'érosion des sols, régulation de l'approvisionnement en eau). La mise en œuvre de la R-PP vise à permettre aux pays de se rendre prêts pour la REDD+. Les trois éléments fondamentaux de ce processus sont :

- y une stratégie nationale REDD qui est la vision du pays pour limiter la déforestation et la dégradation ;
- y les institutions responsables de la REDD+ ;
- y le système de suivi national MRV et le système ou scénario de référence qui est le développement d'un niveau de référence des émissions.

Le plan de préparation de cette feuille de route comprend

Dans ce contexte, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), dans le cadre de son projet d' « Appui à la Participation Multi-acteurs au Processus REDD au Cameroun, au Congo, au Gabon et en RCA », entend élaborer une directive sous-régionale en matière d'élaboration du R-PP et de stratégie nationale REDD+, sur la base de l'expérience de certains pays en la matière. Cette directive servirait de base à tous les pays récemment engagés dans le processus. En effet, la REDD+ comporte des concepts nouveaux et complexes. Le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) a élaboré, à cet effet, des guidelines détaillés mais techniques dont la maîtrise ne relève pas de l'évidence. Afin de s'approprier plus aisément ces « nouveautés », il est nécessaire de valoriser l'expérience des pays qui, comme le Cameroun ont atteint un certain niveau de maturation du processus. Tel est l'objet de ce document.

2. Objectif

Ce travail qui rentre dans le cadre d'une consultation, a pour objet de produire une directive sous régionale en matière d'élaboration de R-PP et de stratégie nationale REDD des pays de la sous-région. A ce titre, et sous la supervision de l'UICN, les prestataires ont les missions spécifiques suivantes :

- y documenter l'expérience et les leçons apprises d'un pays pilote en matière d'élaboration du R-PP ;
- y élaborer, sur Tw 13r .fin de s 2t, produire une -s pilote

3. Résultats attendus

Au terme de cette étude, les résultats suivants seront livrés :

- y Un document de capitalisation / valorisation de l'expérience et les leçons apprises d'au moins un pays en matière d'élaboration du R-PP ;
- y Une directive sous-régionale pour l'élaboration de la R-PP et de stratégie nationale REDD+.

4. Méthodologie

L'étude est basée sur la revue de la littérature, les entretiens individuels et semi-structurés et réalisés auprès des parties prenantes au processus REDD+ et sur l'expérience personnelle des rédacteurs en leur qualité de consultants nationaux pour l'élaboration du R-PP du Cameroun. Dans ce rapport, l'accent est mis sur les étapes parcourues, les atouts et les difficultés rencontrées, ainsi que les leçons apprises. C'est pourquoi nous envisageons successivement la préparation, l'élaboration et la validation du R-PP.

Chapitre 1

La phase préparatoire : entre incompréhensions avec les partenaires internationaux, réflexions stratégiques et dialogue initial

Malgré ses avancées, le processus REDD attire encore, à différentes échelles, des controverses et des incompréhensions, du fait de la divergence d'intérêts et d'acteur D'initiative internationale et devant se poursuivre par des discussions aux niveaux national et local, ce mécanisme suscite plusieurs questionnements :

- y En raison des objectifs divergents par pays, comment arriver à un consensus sur les seuils de déforestation de référence à partir desquels on peut mesurer la déforestation évitée ?
- y Comment s'organiser, s'assurer des compensations motivantes et durables, respecter les directives du GIEC tout en prenant en compte les spécificités nationales ?
- y Un tel système ne pourrait-il pas rendre les pays du Sud dépendants des fluctuations sur le marché du carbone ? On sait, par ailleurs, que l'impact de l'afflux massif de crédits d'émissions forestiers sur un marché du carbone encore jeune n'a pas été déterminé ;

Cameroun et dans le bassin de Congo un scénario historique et bénéficiaire des compensations pour la gestion durable et la conservation des stocks de carbone. La phase préparatoire à l'élaboration du R-PP met à profit l'historique de la gestion forestière et la vision du Cameroun en matière de REDD+ pour constituer des ingrédients essentiels à la conception du projet.

1. Historique et vision du Cameroun en matière de REDD

Au Cameroun, la maturation du processus REDD+ a été obtenue au fil du temps. Le niveau atteint est donc la résultante d'une construction historique sur laquelle s'adosse la vision du gouvernement en la matière.

1.1. Historique de l'engagement du Cameroun dans le processus REDD

Le Cameroun est engagé dans le processus REDD+ depuis 2005, notamment, au niveau sous-régional, avec la COMIFAC. L'élaboration et la validation de son R-PP constituent la suite logique d'efforts et d'initiatives engagés depuis lors. Outre le lancement de la rédaction du R-PP et la création de la Plateforme Nationale REDD & CC de la Société Civile en juin et juillet 2011, l'intérêt du Cameroun pour le processus s'est manifesté à différentes étapes, notamment :

- y le lancement du Projet Pilote REDD en Février 2008 ;
- y la présentation et validation du R-PIN au FCPF en Juillet 2008 ;
- y les ateliers d'information, de sensibilisation et consultation des parties prenantes depuis 2010.

Depuis la validation du R-PIN, plusieurs projets et initiatives de type REDD+ ont été développés et mis en œuvre par

les organisations de la société civile (OSC) et les partenaires techniques du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED). Un inventaire réalisé par l'UICN en 2011 en recense 31, tous répartis dans les différentes zones agroécologiques du pays. Le premier fut le « projet pilote REDD », ayant pour objectif principal d'établir un système pré-opérationnel pour la comptabilisation du carbone dans le cadre de REDD et de soutenir le processus de préparation de la stratégie nationale. Plus spécifiquement, ce projet visait à : créer une plate-forme pour renforcer le dialogue entre les parties prenantes clé; identifier les opportunités pour les systèmes d'incitation nationaux; détecter et évaluer le couvert forestier et les changements qui l'affectent; développer des outils pour établir des projections de référence de la déforestation et de dégradation forestière; renforcer les capacités nationales en matière de comptabilité des stocks de carbone; encourager les échanges internationaux (coopération sud-sud) entre le Cameroun et la Bolivie (<https://www.redd-services.info/fr/content/redd-pilot-project-cameroon>). Les résultats de ce projet sont significatifs, non seulement en termes de comptabilisation du carbone, mais aussi en termes de gestion institutionnelle. Ce processus historique dessine la vision du Cameroun en ce qui concerne le REDD+.

1.2. Vision du Cameroun en ce qui concerne la REDD+

D'après le MINEPDED (déc. 2011), les forêts représentent une opportunité pour réduire les coûts dans la recherche de solutions aux changements climatiques. Cela implique que la REDD+ doit permettre de valoriser le rôle joué par la forêt à la stabilisation mondiale des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. La participation du Cameroun dans le processus REDD + rend possible l'acquisition des fonds de contrepartie résultant des efforts pour réduire les émissions

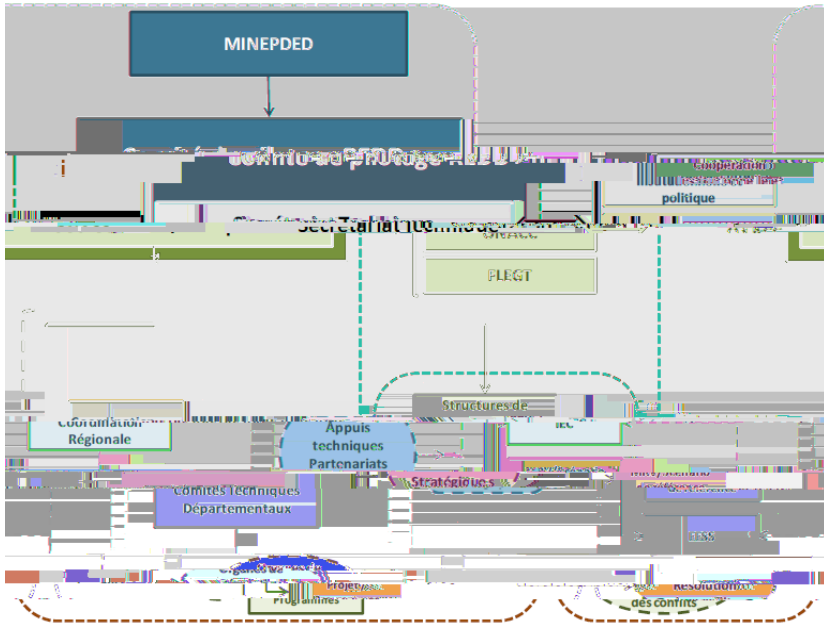
dues à la déforestation et à la dégradation des forêts ainsi que de la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers. Il serait donc possible de transformer l'handicap posé par les changements climatiques en opportunité de développement économique en termes d'économie verte à travers la mise en œuvre de projets liés à la REDD + et le Mécanisme de Développement Propre (MDP).

Le mécanisme REDD + offre une opportunité qui pourrait être utilisée pour répondre aux préoccupations des différents secteurs clés de développement tels que la modernisation de l'agriculture, l'élevage et l'intensification de l'élevage et de l'exploitation minière. Pour y parvenir, les projets, « vrais » pilotes du futur mécanisme REDD+ devraient impliquer la participation des populations locales / autochtones dans l'élaboration et la mise en œuvre des différentes phases de la REDD+. Dans le but de renforcer la compréhension et la déclinaison pratique de la vision, des concepts notes de projets REDD+ ont été développées en fonction des spécificités des différentes zones agroécologiques (cf. annexes I). Le but ultime des projets pilotes REDD+ est d'offrir des avantages importants pour les peuples autochtones et autres communautés dépendant des forêts, y compris la gestion durable de la biodiversité, la fourniture de moyens de subsistance alternatifs, le partage équitable des revenus générés par les réductions d'émissions. Il y a en effet un risque d'iniquité dans un tel processus. L'idée de base est que la compensation REDD+ se fera sur la base des coûts d'opportunité du non-usage des terres forestières (c'est-à-dire des revenus qu'auraient générés les terres défrichées pour les agents de la déforestation).

Cependant, les coûts de la REDD+ seront sûrement plus importants que les revenus perdus par l'interdiction de déboiser.

D'où la nécessité d'une redistribution équitable aboutissant à un maintien durable du couvert forestier. Toutefois, sur diverses questions, des solutions consensuelles demeurent recherchées. Selon Karsenty et al (2013), le principal problème du REDD+ est de savoir si on peut baser un régime climatique international sur un « scénario de référence » prédisant « ce qui se passerait sans action ». Les facteurs influant sur la déforestation

Figure 1 : Organigramme des institutions de gestion du processus REDD+



1.3.2. Les consultations préliminaires

En Afrique centrale, des pays comme la République Démocratique du Congo (RDC), le Congo ont élaboré leur document avant le Cameroun mais avec l'appui des expatriés. En revanche, au Cameroun, les consultants nationaux ont été mobilisés dès la phase de préparation du processus, l'accent étant particulièrement mis sur les mécanismes devant permettre une large consultation des parties prenantes. Aussi, il a été fait appel à des personnes ressources nationales pour la planification et la mise en œuvre d'une stratégie de dialogue multi-acteurs.

2.

- y De comprendre ce que le mécanisme REDD+ signifie ;
- y De partager leurs opinions sur les causes et les impacts du déboisement et la dégradation des forêts ;
- y De partager leurs expériences et leurs vues sur les programmes permettant de gérer durablement les forêts et les questions de gouvernance associées ;
- y De comprendre ce que le gouvernement envisage de faire afin de commencer à développer les différentes composantes du R - PP ;
- y De comprendre leur rôle et le soutien qu'elles peuvent apporter au gouvernement ;
- y D'identifier les structures appropriées qui vont participer, en particulier ceux au niveau local qui vont appuyer en permanence le processus de la REDD+ ;
- y D'identifier les mécanismes de règlement des conflits éventuels au niveau local et national.

Pour ce faire, les approches suivantes ont été privilégiées : l'information et la sensibilisation puis la discussion, le tout à la faveur des ateliers d'échange.

L'information et la sensibilisation visaient à encourager et à renforcer la participation de tous les acteurs au mécanisme REDD+. Au plan local, une attention particulière a été accordée aux acteurs vulnérables, dont les peuples autochtones. En effet, la REDD+ imposera d'importantes restrictions aux ressources dont dépendent ces peuples. Certaines pratiques d'agriculture, de chasse et de cueillette seront sûrement interdites. Il est important que les peuples autochtones soient pleinement informés sur ce qui est envisagé, pour en connaître les impacts possibles sur leurs droits (Christian Erni, Helen Tugendhat et al. (2010). Des exposés thématiques ont été présentés à cet effet : introduction sur le dispositif REDD+ ; Contexte, potentiel et enjeux de la REDD+ ; État des lieux de la gestion durable des

forêts et opportunités pour le REDD ; État de la préparation du Cameroun pour l'élaboration du R-PP, etc.

Ces exposés constituent en réalité des prétextes pour ouvrir le débat et partager la vision, les espoirs et les craintes de toutes les parties. C'est pour cela qu'elles donnaient lieu à des séances de questions-réponses et à des groupes de réflexions débouchant sur des propositions pour amorcer la phase d'élaboration de la R-PP.

Chapitre 2

Les rôles des différents acteurs dans la phase d'élaboration : la prise en main effective par des personnes ressources nationales

Il ressort de ce tableau que la première étape a été celle de la validation des travaux de consultants, la seconde celle du partage et de l'enrichissement des résultats de ces travaux donnant lieu à la production du document final.

1. Le rôle des consultants nationaux

La rédaction du R-PP a nécessité la mobilisation d'une équipe de consultants, de niveau master au moins voire PhD ou plus, offrant une expertise confirmée dans les divers domaines élus

REDD, etc.) et dotés d'une expérience professionnelle minimale de 5 ans. Le tableau 2 fournit un résumé des termes de référence (TdR) des consultations.

Dans l'élaboration du draft du document, les composantes ci-après sont prises en compte : le plan de consultation et de participation des parties prenantes, la stratégie REDD+, les systèmes nationaux de suivi forestier et d'information sur les garanties, le niveau d'émission de référence national pour les forêts.

1.1. Le plan de consultation et de participation des parties prenantes

Dans le processus REDD, la consultation et la participation des parties prenantes est une préoccupation constante. Il faut indiquer comment les consultations initiales seront élargies et consolidées lors de la phase de mise en œuvre de la R-PP.

représentées dans les organes nationaux (l'un des postes de direction de la coordination nationale est réservé à une femme). Par ailleurs, ajoute M. Unusa, la stratégie de communication dans la phase de mise en œuvre inclura l'utilisation des langues locales et des formes visuelles de communication telles que les affiches et les panneaux publicitaires. Des traducteurs et interprètes seront également utilisés pour faciliter la communication entre les animateurs de la REDD+ et les populations locales.

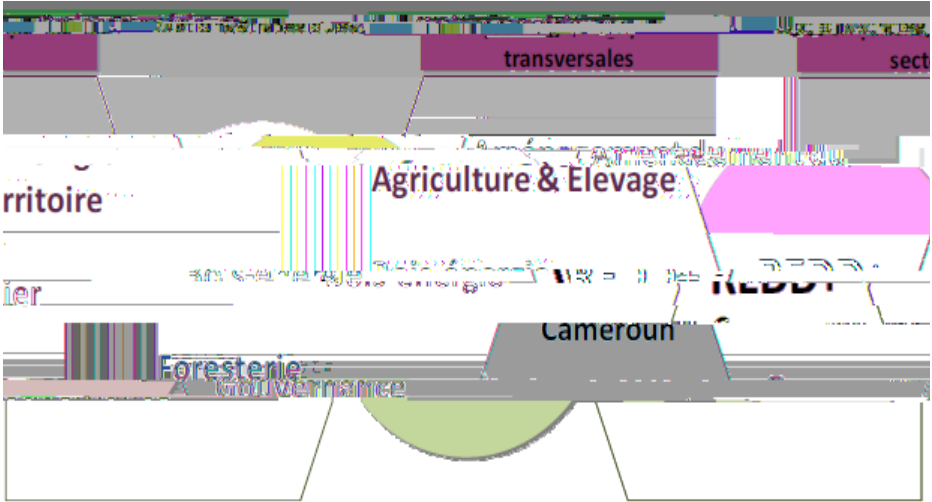
Cette consultation suppose l'identification préalable des parties et l'élaboration des outils de communication. Dans l'ensemble, conformément au tableau 3, les objectifs de la

base des performances totales des pays concernés. Le risque de fuites persiste à l'échelle internationale, entre pays forestiers. Ce type de fuites a déjà été observé auparavant : en 1989, l'abattage de bois a été interdit en Thaïlande, ce qui a incité les entreprises de ce pays à se délocaliser en Birmanie et au Cambodge pour poursuivre leurs activités.

Pour contrer cette menace, il faut que chaque pays forestier s'engage dans la REDD+, ce qui représente un grand défi pour la communauté internationale. En ce qui concerne le Cameroun, la future stratégie REDD+ a deux principaux objectifs :

- 6 réduire les émissions de GES et surtout le CO₂ issues de la déforestation et de la dégradation des forêts, en luttant contre les causes directes et indirectes de la déforestation et de la dégradation des forêts , en augmentant et en renforçant le stock de carbone sur le territoire national ;
- 6 contribuer à l'atteinte de l'objectif de développement répondant au DSCE.

Le mécanisme REDD+ prendra en compte deux types d'options : les options sectorielles qui regroupent, l'agriculture, les agro



notamment : la gestion, l'exploitation durable et l'accroissement du patrimoine forestier national : volet visant à améliorer la gestion durable des forêts de production permanente, à gérer, valoriser et étendre les forêts classées et augmenter la capacité de stockage de carbone à travers les activités de boisement et

forêts (Christian Erni, Helen Tugendhat et al. (2010). D'après Kingsley Nfor, l'incertitude sur les droits de propriété et l'accès aux terres forestières est potentiellement un obstacle majeur pour mettre en œuvre l'initiative ONU-REDD au Cameroun. L'on estime que les règlements actuels poussent les habitants à endommager la forêt en vue d'y établir leur revendication. Il y a un conflit persistant entre les populations locales et les concessionnaires de grands espaces.

1.3. Niveau d'émission de référence national pour les forêts

Le scénario de référence développe les éléments de base qui permettront aux politiques de participer aux négociations internationales sur le mécanisme REDD+. C'est un outil d'aide à la prise de décision. La première proposition pour établir les seuils de référence à partir desquels on mesure la déforestation évitée est le seuil de référence historique. Ce seuil se base sur une moyenne des taux de déforestation passés. Ce type de scénarios de référence défavorise les pays ayant de faibles taux de déforestation passés (comme le Costa Rica ou les pays du Bassin du Congo), en ce qu'il renforce les risques de fuites internationales. La deuxième proposition, celle des seuils de référence projetés, permet de soutenir la démarche des pays ayant de faibles taux de déforestation passés, en construisant des scénarios prédictifs qui évaluent en fonction de leur croissance économique et démographique les besoins de déboisement de chaque pays pour les années à venir. Ces scénarios demeurent cependant peu fiables car les taux de déforestation ne sont pas seulement influencés par des facteurs prévisibles, mais surtout par des phénomènes non prévisibles (prix de certaines commodités agricoles, cours des produits miniers ou du pétrole, migrations ou phénomènes climatiques).

Dans sa soumission à la CCNUCC, le Cameroun a proposé un niveau de référence permettant de prendre en compte les spécificités des différentes zones agro-écologiques mettant ainsi en exergue le niveau infranational lors de l'établissement de son NR et de son NRE. Le scénario de référence devrait prendre en compte la déforestation et la dégradation des forêts mais aussi les efforts de conservation et d'augmentation des stocks de carbone à l'échelle nationale et les facteurs d'ajustement nationaux en fonction des projections de développement. Différentes étapes doivent être respectées pour la construction du scénario de référence:

- y l'analyse du couvert forestier, situation actuelle et évolution au cours des dernières années par photo-interprétation, en utilisant les images satellites disponibles ;
- y la quantification des émissions passées en utilisant les estimations de biomasse effectuées à partir des inventaires forestiers disponibles le développement des trajectoires d'émissions / de séquestration par la modélisation en prenant en compte les différents facteurs d'ajustement issus de la projection de développement et des programmes mis en œuvre au Cameroun.

1.4. Systèmes nationaux de suivi forestier et d'information sur les garanties

La R-PP du Cameroun présente une proposition et un plan de travail pour élaborer, étape par étape un système intégré de mesure, de notification et de vérification des changements du déboisement et/ou de la dégradation des forêts ainsi que des activités de renforcement des forêts. La conception du système doit intégrer des idées préliminaires sur le renforcement des capacités du pays (à travers un système intégré ou des activités coordonnées) à suivre les réductions d'émissions et le renforcement des stocks de carbone forestier ainsi qu'à évaluer les répercussions de la stratégie REDD+ dans le secteur

Tableau 8 : Exemple de propositions d'amélioration du draft R-PP

Cadre thématique	Directives	Améliorations/suggestions
Plan de consultation et de participation des parties prenantes	Présentez le Plan de consultation et de participation pour l'engagement des parties prenantes dans le processus d'élaboration de la R-P (ar-SA)/MCID 1825 >>BDC BT /TT3 la R-P (ar-SA)/MCID 1<q 1	

Cadre thématique	Directives	Améliorations/suggestions
Politiques forestières	Identifiez les causes sous-jacentes du déboisement et de la dégradation forestière en considérant les implications pour la REDD+	<ul style="list-style-type: none"> t Prendre en compte le caractère extensif et expansif de l'agriculture itinérante sur brûlis, menace représentée par la montée de l'agriculture industrielle ; t Structuration de la présentation à revoir (notamment facteur direct et facteur indirect bien dissocier lesdits facteurs) ; t Prendre en compte les études du Rainforest Alliance sur l'agro industrie etc... t Prendre en compte les impacts des grands travaux structurant.
Stratégies nationales REDD+	Proposer un plan de travail pour développer, évaluer et déterminer la priorité des différentes options stratégiques de REDD+ qui apportent une réponse aux facteurs du déboisement et/ou de la dégradation forestière identifiés	<ul style="list-style-type: none"> t Mettre les différentes activités pour les trois prochaines années ; faire des projections par exemple, d'ici 2015 ; t Proposition d'une étude qui nous permettra d'identifier et effectuer une priorisation des options ; t Envisager des options stratégiques préliminaires à évaluer après un certain nombre d'années.
Évaluation stratégique environnementale et sociale (SESA)		<ul style="list-style-type: none"> t Rendre le document moins long, le contracter en enlevant les parties « justification et contexte » ; t Conformer le document aux autres composantes de la R-PP ; t Insister sur l'organisation des participations dans

Tableau 9 : Exemples de recommandations en vue de la finalisation du R-PP

Cadre thématique	Recommandation
Dialogue rapide, processus de consultation et de participation	t La société civile doit soutenir l'État dans la mise en œuvre du mécanisme REDD+ t

Tableau 10 : Rôles et responsabilités des différents acteurs dans l'élaboration du R-PP

Types d'acteurs	Responsabilité
MINEPDED	Coordination des travaux
Partenaires au développement	Appui financier
Consultants nationaux	Élaboration du draft de R-PP
Autres administrations publiques	Contribution à l'enrichissement des travaux
Société civile	Sensibilisation et encadrement des communautés Contribution à l'enrichissement des travaux

Types d'acteurs	Responsabilité
Autorités traditionnelles	Mobilisation, sensibilisation et information des populations locales,
Autorités religieuses	Sensibilisation et information
Médias	Information, éducation et sensibilisation

Chapitre 3

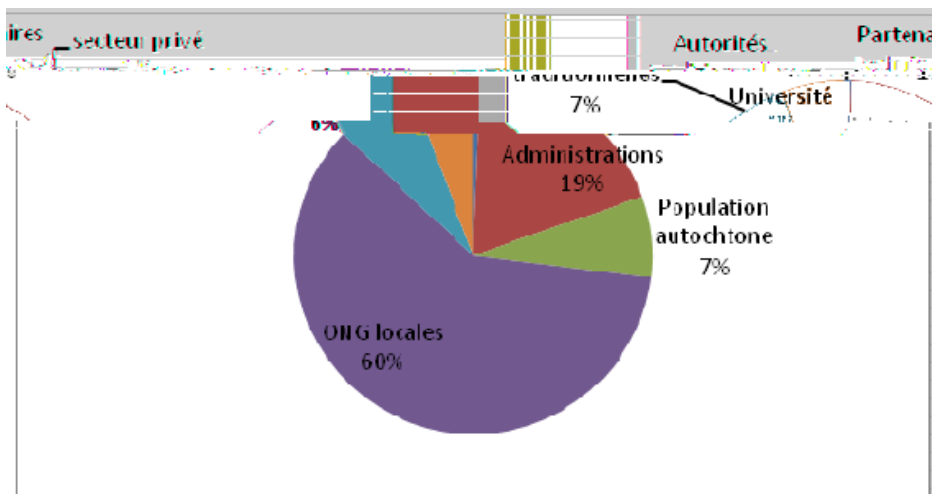
La validation du R-PP : quelles exceptions pour ce processus final ?

L'élaboration du R-PP est un long processus qui s'achève normalement par la validation du document. Cette ultime étape est l'œuvre d'un groupe d'experts indépendants de la

consultations antérieures. Le taux de participation à ces ateliers a été évalué comme l'indique la figure 3.

Les participants locaux aux ateliers ont été représentés par les membres des communautés elles-mêmes (chefs traditionnels, chefs religieux, etc.) ou par des membres de la Plateforme de la société civile (ONG, association, médias locaux, etc.). On a pu noter également la participation des administrations locales déconcentrées et décentralisées (élus, délégués régionaux et départementaux, etc.), des centres de recherche et des Universités.

Figure 3 : Constitution des participants aux ateliers régionaux



1.2. Résultats des ateliers régionaux et nationaux de validation

Ces consultations finales ont permis de compléter certaines informations manquantes à l'instar des causes de déforestation par zone agro-écologique, de l'identification des projets pilotes (zone de mise en œuvre et nature des projets pilotes) en fonction des besoins des communautés locales, et des

préoccupations sociales des communautés tributaires devant être prises en compte lors de la construction de l'EESS. Les parties ont pu exprimer leurs principales attentes portant sur les aspects qui méritent une attention particulière lors de la construction de la stratégie. Il s'agit par exemple de :

- y la participation à travers le renforcement de l'information et des consultations des acteurs au niveau local ;
- y la formation des acteurs de la société civile ; la prise en compte des droits des communautés (surtout celles dépendantes des ressources naturelles et forestières) ;
- y l'accès et le partage équitable des bénéfices et l'importance de la part revenant à la communauté qui aura fourni les efforts pour réduire les émissions de GES ;
- y l'élaboration du cadre légal et réglementaire REDD+ reconnaissant les différents droits des communautés dépendantes des ressources, principalement des peuples autochtones, etc.

Les ateliers régionaux et nationaux tenus ont débouché sur la validation au plan interne du R-PP, ouvrant ainsi la voie à son appréciation par les partenaires externes.

2. Le processus de validation au plan externe

L'expérience camerounaise présente d'autres originalités au niveau du processus de validation du R-PP. Réunis à Brazzaville en date du 21 au 23 octobre 2012, le Participants Comitee (PC) du FCPF , après d'intenses discussions dont certaines portaient sur la prise en compte des initiatives en cours financés par les partenaires, a procédé à la validation dudit document fortement soutenu par la société civile camerounaise sous réserve de certaines modifications.

Suite à cette validation sous réserve du R-PP, un atelier a été organisé les 14 et 15 décembre 2012, dans la salle de conférence

de l'hôtel Relais St André de Mbalmayo, dans le but de relire la dernière version du RPP et valider les modifications proposées par les experts. L'essentiel des corrections portant sur le montage financier du R-PP, cet atelier a regroupé essentiellement : les partenaires au développement, l'équipe de la Coordination Nationale REDD+, la société civile, les consultants nationaux et internationaux.

L'atelier de relecture s'est déroulé en deux grands moments. D'abord, les échanges sur les modifications proposées par les consultants selon les recommandations du PC du FCPF. Cette séance a regroupé les consultants recrutés pour corriger le R-PP, l'équipe de la COMIFAC et les membres de la Coordination Nationale REDD+. Ensuite, la validation desdites modifications par les différentes parties prenantes au processus de rédaction du R-PP. L'occasion a été donnée de relire le R-PP, composante par composante, suivant une approche méthodologique intégrant la lecture des recommandations du PC du FCPF et des réponses-corrrections apportées par les consultants puis, la vérification de l'adéquation entre les recommandations et les réponses.

A l'issue de cet exercice, tous les commentaires ont été relus et toutes les corrections nécessaires apportées et validées par le consultant international chargé de superviser cette première journée de travail. Les partenaires techniques et financiers invités à cet atelier ont procédé également à la vérification et à la rectification des informations (activités et budgets) insérées dans la version définitive du RPP.

La révision du R-PP ainsi faite n'a pas nécessité de le soumettre à nouveau au FCPF suivant les résolutions prises à Brazzaville. Bien que la validation ait été faite sous réserve, elle était bien

définitive, ce qui en fait une autre originalité du processus. Mais l'exercice final fut la conférence téléphonique tenue au siège de la Banque Mondiale au Cameroun et mettant aux prises les responsables du MINEPDED, les consultants nationaux et les partenaires de la Banque Mondiale aussi bien au Cameroun qu'à Washington pour débattre des derniers détails avant réception par le FCPF.

Conclusion et recommandations

La validation du R-PP du Cameroun est le fruit d'un long processus qui a vu la participation d'acteurs de divers horizons, internes et externes. Dans un tel processus, la consultation de toutes les parties prenantes dès le départ et à toutes les autres étapes constitue une importante clé de succès. La préparation et la formulation du R-PP doit être inclusive, transparente et responsable, de manière à construire un capital de confiance entre tous les acteurs (secteurs public et privé, société civile, populations) et appuyer leur capacité à participer activement et efficacement au processus. L'option prise par les pouvoirs publics du Cameroun pour l'engagement des consultants nationaux participe de la volonté de construire durablement ce capital de confiance. En particulier, l'implication des populations locales à ce processus constitue une clé de succès. À long terme, la protection des forêts ne fonctionnera que si des mesures sérieuses sont prises pour remédier aux inégalités en matière de tenure foncière, à la discrimination à l'égard des peuples autochtones, à la mauvaise gouvernance, à la surconsommation et à l'industrialisation effrénée (Christian Erni, Helen Tugendhat et al. (2010)). L'aboutissement du R-PP au Cameroun constitue certainement une source d'inspiration pour d'autres pays encore engagés dans le processus. Toutefois, il n'est pas possible de standardiser la démarche en la matière. Il faut veiller à répondre aux besoins spécifiques de chaque pays, en fonction du contexte et des problèmes posés. Néanmoins, les leçons tirées de l'expérience camerounaise permettent de formuler des recommandations suivantes :

1. Recommandations pour les pays qui entendent s'engager dans le processus :

- y S'inspirer de l'expérience des pays les plus avancés en la matière ;
- y Mettre l'accent sur la consultation des acteurs locaux ;
- y Prendre en compte les besoins et les aspirations des groupes vulnérables.

2. Recommandations pour le processus d'élaboration de la stratégie REDD du Cameroun

- y Identifier les projets pilote potentiels dans plusieurs zones du pays;
- y Prévoir des programmes qui assurent le suivi et l'évaluation des impacts de la REDD+ sur les communautés des forêts ;
- y Prendre en compte aussi bien les options sectorielles (agriculture, agro industries, l'élevage, l'énergie etc.) que les options transversales (aménagement du territoire, gouvernance) ;
- y Les secteurs suivants doivent bénéficier d'une attention particulière : les secteurs touchant à l'utilisation des terres (il faut notamment clarifier et sécuriser les droits fonciers ; l'incertitude sur les droits de propriété et l'accès aux terres forestières est potentiellement un obstacle à la mise en œuvre de la stratégie REDD), l'agriculture, l'aménagement du territoire, le développement rural, les mines, les hydrocarbures, les secteurs affectant directement l'utilisation des ligneuses, notamment l'énergie, l'économie, l'industrie, etc. (Cf. Mpoyi et al, 2013) ;
- y La mise en place d'un modèle et de mécanismes efficaces de partage des bénéfices est un élément capital pour le processus, en ce qu'il constitue un élément essentiel de participation et de garantie de permanence. Ceci passe par :

D La définition du statut juridique du carbone, spécialement du carbone forestier, ainsi que de sa propriété ;

- D L'identification des parties prenantes à un projet/ initiative REDD+ ;
- D La prise en compte des apports non matériels et leur intégration au coût du projet ;
- D La définition du revenu REDD+ distribuable ;
- D Les modes d'injection des bénéfices dans les communautés aux fins d'éviter les impacts nuls, de minimiser les effets pervers et d'éviter la confiscation par l'élite (Cf. Mpoyi et al, 2013) ;

y

préliminaires sur le renforcement des capacités du pays à suivre les réductions d'émissions et le renforcement des stocks de carbone forestier ainsi qu'à évaluer les répercussions de la stratégie REDD+ dans le secteur forestier.

--	--

Objectifs du projet	<p>*Diminution de la pression sur les ressources ligneuses par une réduction des quantités de bois consommé dans les centres urbains par les ménages et les micro-entreprises</p> <p>*Réduction des dépenses d'achat de bois par les ménages</p> <p>*Restauration des terres dégradées et augmentation des superficies forestières</p>	
Moteurs, Agents Causes sous-Jacentes de la déforestation et la dégradation attaqués par le projet	<p>Moteurs: Coupe et vente du bois-énergie; demande croissante en bois-énergie; activités agricoles extensives, surpâturage</p> <p>Agents: coupeurs de bois-énergie, ramasseurs, collecteurs, commerçants-transporteurs, grossistes et détaillants de bois, petite agriculture (mitage agricole), éleveurs Mbororos et locaux (extension des pâturages)</p> <p>Causes sous-jacentes: Pression démographique, pauvreté élevée des ménages, habitudes culinaires, faible proportion de femmes exerçant un métier hors du ménage. Changement climatique (désertification, tendance à la migration vers le Sud des populations du Nord et de l'EN). Augmentation des troupeaux</p>	
Pilier REDD+ concerné	<p>Déforestation et dégradation évitées</p> <p>Séquestration du carbone</p>	
Activités proposées	<p>Information et sensibilisation des communautés</p> <p>Identification et sélection des zones à reboiser: Le reboisement se fera sur des terrains relativement dégradés ou historiquement non boisés avec une couverture végétale inexistante et inférieure à 30%;</p> <p>Terrains très dégradés</p> <p>Choix et test d'adaptation des espèces</p> <p>Production des plants</p>	
	<p>Mise en place, conduite et suivi des parcelles en collaboration avec les communautés et les communes</p> <p>Importation des foyers améliorés auprès des fabricants ciblés (Save-80, Enviro-Fit, Jiko -Kenya, Turba -Guida/Niger)</p> <p>Test et démonstration de la performance des foyers et fours améliorés par rapport aux foyers locaux</p> <p>Vente/ installation des foyers et fours améliorés</p> <p>Suivi/Evaluation de la consommation en bois, des dépenses en bois et des économies réalisées</p> <p>Formation des artisans à la fabrication des nouveaux foyers et à l'installation des nouveaux fours</p>	
Résultats attendus	<p>Réduction de la consommation et de la demande urbaine en bois-énergie</p> <p>Réduction des quantités de bois coupé et vendu</p> <p>Economies financières réalisées sur les dépenses en bois par les ménages et les micro-entreprises</p> <p>Augmentation de la production de bois énergie: 30 à 50 ha de terres dégradées sont reboisées annuellement pour la production de bois énergie dans la zone</p> <p>Séquestration du carbone</p> <p>Restauration des sols</p>	

Moyens à mettre en œuvre	Espace foncier sécurisé Plan d'aménagement de l'espace à l'échelle de la zone d'intervention du projet Moyens financiers pour les essais d'adaptation des espèces, la production des plants, la mise en place, l'entretien et le suivi des parcelles Services d'appui-conseil pour la vulgarisation des pratiques sylvicoles: création de pépinières, techniques de plantation, d'entretien et de suivi Moyens financiers pour l'importation des foyers améliorés Personnel technique qualifié pour les tests, démonstrations, adaptations nécessaires, installation des foyers améliorés et formation des artisans locaux
Projet existant	Projet d'appui à la modernisation de la chaîne de valeur bois-énergie à l'Extrême-Nord porté par la GIZ Reboisement par la technique REVITEC (initié par la GIZ) à l'Extrême-Nord Existence de nombreuses actions de reboisement effectuées dans la zone par les ONG et associations (Enviro- protect, CADEPI, AGIR, APELD,...)
Porteur de Projet	Communes et Communautés autour de Maroua, ONG et associations locales (Enviro- protect, CADEPI, AGIR, APELD, CELDIE, CADPEI)
Durée	5 ans

B. Modalités REDD+

Scénario de référence	*Le reboisement se fera sur des terrains dégradés et abandonnés par les agriculteurs *La consommation actuelle en bois-énergie des foyers et fours existants sera estimée et évaluée *L'extension des différentes formations végétales présentes dans la zone sera déterminée et cartographiée à partir d'images satellites sur la période de temps retenue dans le R-PP (1990-2012 a priori)
Scénario REDD+	Définition de la forêt: couverture minimale
	-surface minimale de l'aire reboisée -Développement d'un système de suivi du reboisement, des plantations forestières
Structures ou informations Existantes pertinentes pour le MRV	Etude de l'évolution des formations forestières entre 1986 et 2002 (C.Konga, 2013) Formations végétales existantes et leur extension
Sauvegardes	
Arrimage avec les politiques et Stratégies nationales pertinentes et les conventions internationales	*Lutte contre la désertification; *Atténuation des changements climatiques; *Restauration des sols dégradés *Lutte contre les feux de brousse

Consentement Libre, Préalable Et Informé (CLIP) des Populations locales affectées par le projet	Projet pour les communautés, éventuellement mis en œuvre par des particuliers Projet mis en œuvre de manière participative avec les communautés locales sur la base d'une consultation faite avec l'outil CLIP
Impacts sur la biodiversité	Reboisement, reconstitution de la biodiversité
Additionnalité	Restauration des sols et du régime hydrique
Risques de fuites et comment les résoudre	Espace utilisé pour les reboisements limité ou non disponible (pour la plupart Utilisé pour l'agriculture et la pâture de bovins), risque de conflits entre agriculteurs et éleveurs, risque de déplacement des activités vers les forêts naturelles. Plan d'utilisation de l'espace élaboré de façon participative
Autres risques pertinents et Comment les résoudre	Augmentation de la pression démographique en raison de mouvements de population
Partage des bénéfices	A proposer lors de l'étude de faisabilité
Résolution des conflits	A proposer en se basant sur les structures existantes lors de l'étude de faisabilité

C. Développement local et bénéfices non-carbone

Population bénéficiaire	Ménages urbains: économies sur les dépenses de bois-énergie Artisans locaux: nouvelle activité de fabrication de foyers et fours améliorés Producteurs locaux de bois –énergie: nouvelle source de revenus

D. Système de suivi-évaluation

Technologie employée pour le Suivi du stock de carbone	Analyse de l'évolution de la couverture forestière (entretien et suivi des Plantations par des mesures régulières) Inventaires forestier (télédétection) et carbone (méthodologie classique d'évaluation des stocks de carbone) réguliers
Mécanisme de suivi des activités menées par le projet	Mise en place d'un protocole de suivi régulier des plantations et de reporting Enquêtes sur l'utilisation du bois-énergie par les ménages
Mécanisme de suivi des impacts	Mise en place d'indicateurs socio-économiques, environnementaux

Bibliographie

Rapports d'ateliers d'échanges

- y Rapports d'ateliers de consultation des parties prenantes des cinq zones agro-écologiques en vue de la finalisation du document R-PP du Cameroun, tenus à Douala, Piano hôtel, du 7 au 9 juin 2012 puis du 11 au 13 juin 2012;
- y Rapport de l'atelier d'enrichissement et de validation des travaux des consultants nationaux- élaboration du R-PP, Mbalmayo, 21-23 mars 2012 ;
- y Rapport de l'atelier de consultation des parties prenantes en vue de la finalisation du document R-PP dans le cadre du processus REDD+ du 07 au 09 juin 2012, hôtel Mizao de Maroua ;
- y Rapport de l'atelier de consultation des parties prenantes en vue de la finalisation du document R-PP dans le cadre du processus REDD+, 20 juin 2012, hôtel AYABA, Bamenda;
- y Rapport de l'atelier de consultation des parties prenantes en vue de la finalisation du document R-PP dans le cadre du processus REDD+, du 11 au 13 juin 2012, Hôtel Transcam, Ngaoundéré;
- y Rapport de l'atelier de relecture de la version finale du R-PP, Mbalmayo, 14 et 15 décembre 2012
- y MINEPDED (déc. 2011). Rapport des ateliers régionaux d'information et de sensibilisation des parties prenantes sur le mécanisme REDD, du 02 novembre 2012 au 28 décembre 2011 ;

Autres sources

- y Christian Erni, Helen Tugendhat et al. (2010) « Qu'est-ce que la REDD ? Guide à l'intention de communautés autochtones », Lima-2010.
- y Didier Sabine. « La démarche de capitalisation d'expérience : de

- la pratique à la connaissance partageable ». Paris : La Fabrique, Limonade & Co, avril 2011.
- y État du Cameroun (Janvier 2013), Proposition de mesures pour l'état de préparation (R-PP)
- y J.J. Faure. 1989. Le Cameroun et ses forêts. 1ère partie : le cadre naturel. Revue forestière française. XLI. 6-1989
- y FAO. (2010). Global Forest Resources Assessment 2010. Forestry Paper 163
- y FAO (2011). State of the World's Forest 2011. FAO Report
- y Forest Carbon Partnership Facility (FCPF), "Readiness Preparation Proposal (R-PP)", Version 6 Working Draft-Template for Country Submission (without full guidelines), November 23, 2011
- y Karsenty A. et al. (2013), Payer pour l'environnement ? Le mécanisme REDD + et les Paiements pour Services Environnementaux permettront-ils de s'attaquer aux causes sous-jacentes de la déforestation ?
- y Kingsley Nfor, « Environnement: Les Camerounais voient la REDD ».
- y MINEPDED (2011), « la préservation et le développement des forêts sur le plan mondial »
- y MINEPDED-Coopération Allemande (2014).Mission d'appui à l'identification de projets pilotes REDD+ au Cameroun ; étude préparatoire pour la mise en œuvre du R-PP, 148 pages(PDF)
- y Mpoyi A. M. et al. (2013), « Le contexte de la REDD+ en république Démocratique du Congo : causes, agents et institutions ». Document occasionnel 84. CIFOR, Bogor, Indonésie.
- y Njib Ntep (ONADEF). 1999. Rapport national sur le secteur forestier. ONADEF. République du Cameroun
- y Terra Nova (2011), Déforestation évitée : un objectif incontournable, des situations complexes



UNION INTERNATIONALE
POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

PROGRAMME CAMEROUN

BP : 5506 Yaoundé - Bastos

Tél : (237) 22 21 64 96

Fax : (237) 22 21 64 97

E-mail : cameroun@iucn.org

Site web : [www.iucn.org/fr/propos/union/
secretariat/bureaux/paco/cameroun/](http://www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/cameroun/)

Avec l'appui financier de

